

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I I I ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

**Commission
des lois constitutionnelles,
de la législation
et de l'administration
générale de la République**

Mardi

24 janvier 2012

Séance de 14 heures 45

Compte rendu n° 31

SESSION ORDINAIRE DE 2011-2012

- Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements à la proposition de loi visant à consacrer le droit au rapprochement familial pour les détenus condamnés (n° 2282) (M. Sauveur Gandolfi-Scheit, rapporteur)..... 2

**Présidence
de M. Jean-Luc
Warsmann,
Président**



La séance est ouverte à 14 heures 45.

Présidence de M. Jean-Luc Warsmann, président.

La Commission examine, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements à la proposition de loi visant à consacrer le droit au rapprochement familial pour les détenus condamnés (n° 2282) (M. Sauveur Gandolfi-Scheit, rapporteur).

Article unique (articles 717-1 AA [nouveau] et 717-1 du code de procédure pénale) : *Rapprochement familial des détenus condamnés* :

*La Commission **repousse** l'amendement n° 1 de M. Jean-Pierre Decool.*

La séance est levée à 14 heures 50.



Membres présents ou excusés

Présents. - M. Jacques Alain Bénisti, M. Claude Bodin, M. Sauveur Gandolfi-Scheit, M. Michel Hunault, M. Dominique Perben, M. Jean-Pierre Schosteck, M. Jean-Luc Warsmann

Excusés. - M. Abdoulatifou Aly, M. Dominique Bussereau, Mme Marietta Karamanli, Mme Marie-Jo Zimmermann